

ipesup

Synthèse

2018

**TREMPIN /
PASSERELLE**
CORRECTION DU DST 4

SÉANCE N°4

Proposition de corrigé du DST4 Passerelle 1&2

Sujet : La gestion des données personnelles entre exploitation, risques et régulation

1^{ère} Etape : Analyse des documents

Document 1 : Texte alerte générale

- La question posée est très claire : peut-on faire confiance aux entreprises quant à la gestion de nos données privées ? Le simple fait de poser une telle question révèle au mieux la présence d'un doute au pire celle d'une peur.
- Nombre d'objets connectés multiplié par 10 entre 2010 et 2020
- 53% des attaques informatiques ciblent les données personnelles des clients des entreprises (en hausse de 50% sur un an). Les usurpations sont en hausse.
- 75% des utilisateurs pensent que les entreprises ne prennent pas au sérieux la question des données clients.
- 64% des utilisateurs ne feront pas appel à des entreprises au sein desquelles des données financières ou sensibles ont été volées. Ce chiffre est de 50% en ce qui concerne les données non sensibles. Constat crucial pour les entreprises.
- La confiance vis-à-vis de la protection des données des utilisateurs est le nouveau pilier de la relation client, c'est grâce à lui que l'on fidélise ou pas.
- Les clients acceptent de partager leurs données avec des entreprises s'ils y trouvent leur compte. Il faut que tout cela soit un jeu à somme positive.
- Dans l'ancien monde, les entreprises construisaient de véritables châteaux forts numériques pour pouvoir protéger les données clients, dans le flux d'informations permanent qu'est devenu le monde aujourd'hui, cela n'est juste plus possible.
- Le nombre d'objets connectés est si grand que les attaques sont malheureusement inévitables : c'est l'occasion qui fait le larron !
- Le mieux à faire est de pouvoir combler les brèches au plus vite une fois que les défenses sont tombées.
- Les utilisateurs sont encore relativement inconscients par rapport à l'ampleur du risque, ils se croient protégés mais ne le sont pas.

Document 2 : Texte comparatif

- Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) favorise grandement les entreprises et abandonne presque totalement à leur sort les utilisateurs.
- Grâce au RGPD les entreprises pourront créer par elle-même leurs politique interne de protection des données, plus besoin de passer par la CNIL, pour tous les fichiers transeuropéens un seul « guichet unique » leur permettant de choisir le pays européen qui leur convient le mieux sera leur interlocuteur direct.
- La compétitivité des entreprises est renforcée.
- Les droits des individus sont en théorie et en parole renforcés.
- En réalité, il n'en est rien, les droits à l'oubli, à la portabilité et au référencement restent des chimères.
- Quand bien même une telle régulation serait appliquée en Europe, il n'en serait rien en dehors de l'UE.
- Les grands acteurs du net freinent des quatre fers et on comprend pourquoi : tout leur business model repose sur la monétisation des données personnelles.
- Les pouvoirs de sanctions financières des autorités de régulation nationale sont renforcés mais ils n'en font pas usage, l'Europe fait barrage à cela.
- L'espoir demeure que la situation change...

Document 3 : Texte illustratif

- 93% des entreprises françaises ont perdu des données informatiques : trop de données. Trop peu de contrôle.
- Les pertes, dans les cas les plus graves vont de 600 000 à 1 million d'euros
- 38% des entreprises ont un plan de gestion des risques mais ne savent pas s'il est réellement efficace.
- Les entreprises ont pris conscience des risques, mais ne font rien.
- 54% des entreprises jugent que les risques pour l'information changent à un tel rythme qu'ils ne peuvent le suivre.
- La « bêtise économique » consiste à laisser ses données accessibles à tout le monde.

Document 4 : Texte enjeu

- L'importance du big data va devenir absolument cruciale durant les années à venir.
- D'ici à 2 ans presque 60% des dirigeants d'entreprises auront une stratégie qui ira en ce sens.
- D'ici à 2 ans l'utilisation d'outils d'analyse prédictive et de l'intelligence artificielle devrait doubler.
- Mieux cerner le parcours physique des clients permettra d'optimiser les flux en magasin (Ikea).
- La demande des clients sera mieux ciblée y compris dans les grandes enseignes physiques qui ont pris beaucoup de retard par rapport au e-commerce.
- Exemple de la puce intégrée à la bouteille de whisky Johnnie Walker ou de The North Face et de son e-shop reformé par un logiciel d'intelligence artificiel

Document 5 : Texte d'une thématique récurrente

- Lors du VIIIème Forum International de la Cybersécurité (FIC) tous les observateurs ont pu remarquer que les utilisateurs ne font confiance ni aux entreprises, ni aux régulateurs pour protéger leurs données : crise de confiance.
- Lois liberticides mises en place par l'Etat.
- Prise de conscience par les utilisateurs et non pas crise de confiance.
- Garanties prises pour la pérennité du chiffrement : garanties des libertés publiques.
- L'idée d'un système d'« exploitation souverain made in France » est une chimère étatiste qui promet d'être très inefficace.

Document 6 : Texte de comparaison concurrentielle

- Les entreprises classiques rattrapent leur retard en matière d'exploitation du big data.
- Les études marketing classiques sont beaucoup trop grossières et imprécises, elles conduisent à des pertes de potentiels immenses.
- On ne peut améliorer que ce que l'on peut mesurer : fréquences d'achat, comportements, supports d'achat.
- Beacons, RFID et outils de détection en tout genre équipent nos smartphones et tous nos supports d'achat.
- Les consommateurs sont suivis et physiquement et digitalement : approche multicanal.
- Ce n'est pas tout de collecter des données, encore faut-il qu'elles soient exploitables.
- Dans ce secteur là, la grande distribution a pris une avance considérable : prise de décision plus rapide et plus avisée.
- Résultats : deux fois plus de chance de faire partie du quartile de tête de leur branche.

Document 7 : Texte juridique et économique

- Le cadre juridique de la gestion des données privées reste éminemment flou : statisme des juristes vs dynamisme des économistes.
- Lourds soupçons d'abus de position dominante par Google, bras de fer avec la Commission Européenne depuis 2010.
- Google via son moteur de recherche et via son système d'exploitation pour les smartphones Android est sans nul doute le plus gros collecteur de données au monde.
- Que faire de ces données ? A qui appartiennent-elles ?

Document 8 : Texte améliorations

- En 2016, après deux ans de négociations avec Washington, un nouveau cadre juridique a vu le jour : le « privacy shield » (bouclier de protection des données). La protection des données des européens devrait en être renforcée.
- Jusqu'ici c'était l'accord de « safe harbour » qui était la règle pour le rapatriement des données collectées vers les « data centers » dans les maisons mères des géants du net.
- En 2015 la justice européenne a invalidé avec fracas le « safe harbour ».

Document 9 : Texte approfondissement

- Google est poursuivi et en Europe et aux USA pour abus de position dominante : leur moteur de recherche et Android sont dans le viseur.
- Google est aussi accusé d'imposer l'utilisation de ses logiciels (Youtube, Gmail, GMaps) de façon déloyale via Android : c'est la stratégie du « bundle » (offre groupée) qui fait grand tort aux autres éditeurs de logiciels.
- 60% des téléphones vendus aux USA (contre 38% par Apple) et 80% de ceux vendus dans le reste du monde sont équipés du système d'exploitation Android

Document 10 : Texte approfondissement

- Qu'est-ce que le Safe Harbour : un accord passé en 2000 entre la Commission Européenne et le Département d'Etat américain pour permettre le transfert de données
- Nature de l'accord : les entreprises américaines s'engagent à respecter les normes et les règles de l'UE en matière de protection des données via une certification annuelle qu'elles peuvent se décerner... elles mêmes !
- Octobre 2015 la Cour Européenne de justice invalide l'accord du « Safe Harbour » (sphère de sécurité) qui régissait les transferts de données effectués par les géants du net entre l'Europe et leurs data centers aux USA.
- Elément crucial : ces géants du net autorisaient la NSA, la CIA et le FBI à puiser dans les données pour des raisons de sécurité. L'affaire Snowden a joué un rôle énorme pour faire éclater le scandale.
- La surveillance de masse effectuée par les agences américaines est une violation directe des droits fondamentaux des européens.
- Conséquences : renégociation du « safe harbour » accélérée selon toute vraisemblance, les transferts de données ont toujours lieu mais ils sont plus surveillés.

Proposition de plan détaillé corrigé

2^{ème} étape : plan détaillé

La gestion et la régulation des données personnelles des utilisateurs par les entreprises s'annonce comme étant le plus gros enjeu économique et financier du XXI^{ème} siècle. A l'heure du big data, celles qui ne réussiront pas à prendre le tournant seront purement et simplement éliminées. Cependant, au-delà de l'exploitation de ces données c'est bien la question du risque qui apparaît comme centrale et avec elle celle de la nécessaire régulation.

I. L'exploitation du big data : enjeu stratégique et économique majeur du XXI^{ème} siècle

A. Le tournant stratégique

1. Un levier de croissance gigantesque (doc 1, 6)
2. Le nouveau fondement de la relation de confiance entreprise/clients (doc 1, 2)
3. La nécessaire protection des données (doc 1, 2, 3)

B. Une révolution qui entraîne des changements structurels

1. Une manne financière sans limite ou presque (doc 2, 3, 4)
2. La digitalisation de l'ancienne économie (doc 4, 6)
3. S'adapter ou mourir : le cas de la grande distribution (doc 4, 6)

Transition : Le tournant du big data n'est pas qu'affaire de croissance économique et de productivité, les enjeux de sécurité liés au risques de piratages et de détournement des données y sont tout aussi importants.

II. Les risques liés à la gestion des données sont immenses, pour le moment, les entreprises ne sont pas à la hauteur

A. Nouveaux risques

1. Panorama des risques présents pour les entreprises (doc 1, 2)
2. Les libertés publiques en question (doc 5, 7)
3. Panorama des risques futurs pour les entreprises (doc 1, 2, 3, 4, 5)

B. Des entreprises qui ne sont clairement pas encore à la hauteur

1. Panorama de l'impréparation, voire de l'inconscience des entreprises (doc 1, 2, 3)
2. Une réactivité des entreprises qui laisse à désirer (doc 1, 2, 3)
3. De la crise de confiance à la prise de conscience des clients/utilisateurs (doc 1, 2, 3)

Transition : La sécurité des données personnelles va de pair avec la question de la régulation et toutes les questions de droit qui y ont trait.

III. Bras de fer juridiques, enjeux de pouvoir et nécessaire régulation

A. Le « Safe Harbour » revu et corrigé

1. Causes de l'invalidation de l'accord de « Safe Harbour » (doc 8, 9 et 10)
2. Une nouvelle réglementation en négociations (doc 10)
3. Un nécessaire reprise en main des choses par la puissance publique (doc 5, 7)

B. Des luttes entre géants du net et instances de régulations

1. Les abus de position dominante de Google sont dans la ligne de mire de la Commission Européenne et des autorités américaines (doc 7, 9 et 10)
2. Le retour en force des instances de régulations nationales ? (doc 8, 9, 10)
3. Vers un rééquilibrage des forces (doc 7, 8, 9, 10)

Réflexion Argumentée

Sujet : La vie privée n'est-elle que l'affaire des individus ?

Dans les régimes libéraux qui sont les nôtres, la vie privée des individus est sacrée, selon John Locke la légitimité d'un gouvernement repose d'ailleurs entièrement sur sa capacité à garantir, entre autres, à chaque membre du corps politique la jouissance totale de leurs droits naturels dans la discrétion la plus totale. Les individus sont ainsi, en théorie, assurés d'être les seuls maîtres de leur vie privée. Mais à l'heure de la rencontre entre les hautes technologies et le terrorisme islamiste mondialisé un nouvel équilibre se construit entre lutte contre l'insécurité et respect de la vie privée. Par ailleurs, la loi a toujours régi la presque totalité des aspects de la vie domestique, du mariage aux obligations parentales en passant par les successions l'Etat intervient dans le but à la fois de régler les rapports sociaux et surtout de protéger les plus faibles.

Total Mots : 142

Proposition de corrigé du DST4 Tremplin 1

Réflexion argumentée

Sujet : L'amour est-il irrationnel ?

Chez presque tous les philosophes grecs, et plus spécifiquement au sein de la doctrine Platonicienne déployée dans le Banquet et le Phèdre, l'amour passionnel et exclusif était assimilé au délire et à la maladie mentale. Cependant l'amour est un sentiment protéiforme, un désir polymorphique qui a beaucoup plus à voir avec la raison qu'on ne le pense. Etymologiquement, l'amour est triple : eros, philia et agapé. La pulsion instinctive et chaotique (eros) peut effectivement sembler être totalement irrationnelle, mais la philia qui signifie l'amitié et l'agapé qui signifie la charité (le don de soi) nous montre que l'amour peut être raisonné et raisonnable. L'amitié reposant sur une estime réciproque des vertus intellectuelles partagées, la réflexion qui peut nous conduire à aimer les autres plus que nous-mêmes ne nous prouvent-elles pas que l'amour peut-être intelligent ? Le mot philosophie ne signifie-t-il d'ailleurs pas : amour de la sagesse ?

Total mots : 148 mots

L'amour sur le banc des accusés: procès, désillusion ou nouveau départ?

Le sentiment amoureux semble être sous le coup d'une suspicion tenace depuis les grandes introspections des moralistes français du XVII^{ème} siècle. Oubliant le charme il devient pure « dissection anatomique » pour Jankélévitch, par ailleurs, ses véritables motivations semblent n'avoir ni les élans spontanés et auto-engendrés que leur prêtent les romantiques dicit René Girard, ni la noblesse et l'altruisme dont se parent les hommes du monde pour mieux cacher leur amour propre sous des dehors de générosité et de désintéressement selon La Rochefoucauld. Au final, que reste-t-il ? L'amour des qualités empruntées si l'on en suit Pascal, les grandes vertus pour Jankélévitch, l'amour que l'on éprouve secrètement envers le médiateur qui vient féconder notre imagination selon Girard.

Le véritable et sincère amour, porte sur l'autre en tant qu'il est un tout nous dit Jankélévitch, dès l'instant où l'on commence à décomposer ce tout qu'est l'autre en ses parties constitutives le charme s'évanouit et le magique amour laisse place à la froide anatomie. Nous aimons des sommes de qualités empruntées pourrait dire Pascal en allant dans le même sens. L'origine même du désir amoureux pose question. Est-il spontané ? Est-il le fruit d'une parthénogenèse comme aiment à le faire croire les romantiques ? A cela, René Girard répond : mensonge et illusion du vaniteux romantique qui croit faussement qu'il est lui-même l'origine de son propre désir ! Il n'y a pas de génération spontanée en amour, l'objet que nous aimons est toujours désigné par un médiateur que nous cherchons à imiter.

Par ailleurs, l'amour de l'autre, sentiment noble et pur en apparence ne serait-il pas un magnifique déguisement dont se revêtirait l'amour propre pour mieux se dissimuler à ses propres yeux ? Telle est la thèse du très janséniste duc de La Rochefoucauld, l'empire de l'amour propre sur notre égo est tel que tous nos actes mêmes les plus humbles et les généreux sont marqués de ses invisibles chaînes.

Le propos pascalien sur l'amour se veut tout aussi lucide mais neutre : puisque que nous n'aimons jamais rien que des qualités empruntées pourquoi se moquer de ceux qui cherchent à s'en parer ? La Rochefoucauld met lui clairement l'amour en accusation et réduit toute forme d'amour vertueux à un vice déguisé, un tout à l'égo d'autant plus acceptable qu'il est plus hypocrite. Ce n'est absolument pas le point de vue de Jankélévitch qui croit à une essence supérieure et originelle de l'amour. Selon lui, l'amour pur et simple est une vertu en soi, grâce à sa puissance séminale il engendre un cheminement de ces autres vertus majeures que sont la charité et la bonté, qui s'enchaînent les unes aux autres dans une continuité universalisante englobe tout à la fois l'âme et l'humanité dans leur entièreté respective. Force créatrice, il est à l'origine de toute communauté. Ce que l'on désire vraiment lorsque l'on pourchasse de nos ardeurs l'objet que nous désigne un médiateur ce n'est pas tant la possession de l'objet en question que la possession de l'être du médiateur. Le désir amoureux est essentiellement un désir d'être et non pas un désir d'avoir nous démontre Girard.

Sentiment tout aussi mystérieux qu'il est puissant l'amour est une source inépuisable de réflexion. Tour à tour malmené par les moralistes puis encensé par Jankélévitch pour finalement être repensé d'une façon novatrice et inédite par Girard il ressort de tout cela que l'amour est avant tout le reflet de la nature celui qui l'éprouve.

Total mots : 577 mots

Proposition de corrigé du DST4 Tremplin 2

Le transhumanisme libertaire : dangereuse idéologie matérialiste et technicienne ou nouveau progressisme rayonnant ?

La quatrième révolution industrielle est celle de la convergence des sciences informatiques et cognitives, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, des biotechnologies et de la physique. Convergence qui donnera peut-être naissance à une rupture encore inédite dans l'histoire de l'homme : le passage de l'humain « standard/naturel » au « post-humain ». Tel est le programme de cette mouvance à la fois scientifique et idéologique qu'est le transhumanisme : réussir à créer un homme nouveau à minima augmenté, à maxima immortel et cybernétique au sein d'un projet politique libertarien. Cependant, une telle ambition suscite beaucoup d'inquiétudes et provoque de nombreux débats éthiques.

Le transhumanisme est né dans la Silicon Valley, temple du capitalisme technologique, de l'optimiste, de la foi dans une nouvelle forme de progrès et surtout des GAFAs (Google/Apple/Facebook/Amazon) qui avec Google investissent actuellement des dizaines de milliards de dollars dans la convergence de toutes les sciences au service d'une augmentation radicale de l'être humain. Le transhumanisme, courant de pensée moniste et matérialiste, repose sur des postulats en partie hérités de la Renaissance et des Lumières à commencer par la perfectibilité infinie de l'être humain, la volonté d'utiliser les sciences et les techniques pour le perfectionner et le fait que la nature ne soit pas une norme morale à respecter a priori. Plus fondamentalement encore, le transhumanisme s'inscrit dans la longue marche de l'autonomie triomphante et vise à apporter le coup fatal à l'hétéronomie qui a régné pendant des millénaires. L'autre versant du transhumanisme est le « solutionnisme » doctrine selon laquelle la science peut ou pourra proposer des solutions viables à tous les problèmes de l'humanité. Le grand prophète du transhumanisme, co-fondateur de l'université de la Singularité avec **Peter Diamantis** et chef de l'ingénierie chez Google, **Raymond Kurzweil** est formel, l'être humain qui vivra 200 ans (en bonne santé) est déjà né et peut être même celui qui vivra 1000 ans, le chirurgien et entrepreneur français **Laurent Alexandre** va même plus loin et nous promet la « mort de la mort » dans les décennies à venir. A horizon 2045, **Kurzweil** pense qu'il sera possible de télécharger nos cerveaux et nos consciences sur des supports informatiques grâce à l'intelligence artificielle forte, ce qui signifie littéralement l'avènement de l'immortalité : l'ère de la singularité. Les transhumanistes ont bien compris la promesse biblique de l'immortalité mais en tant que matérialistes autonomes radicaux ils pensent que c'est à l'homme lui-même d'accomplir cet exploit ici-bas. Cependant, il ne s'agit pas uniquement de vivre plus longtemps, il s'agit aussi de vivre mieux ! Durer pour durer n'aurait pas grand sens ! L'augmentation des capacités humaines doit être aussi qualitative qu'elle sera quantitative : pouvoir porter des centaines de kg à bout de bras, avoir la vision aussi perçante que celle d'un aigle ou encore guérir d'une blessure en quelques secondes est, pour les transhumanistes convaincus, du ressort du prévisionnel et non plus du fantasme. L'homme ne peut ni doit se fixer de limites a priori s'exclame **Peter Thiel** ! Le transhumanisme s'inscrit dans un projet politique plus global : celui du libertarisme. Pour **Pieter Thiel**, la technologie devrait permettre aux humains de s'auto-actualiser. Grâce à une liberté morphologique nouvellement acquise ils pourront enfin se débarrasser de la tutelle étouffante d'un état obèse qui oppresse les individus, c'est à une véritable dissolution du politique que nous appelle les libertariens, à leurs yeux, seul compte la liberté individuelle, tout ce qui y fait obstacle est néfaste. D'où le projet engagé par le **Seasteading Institute** de la construction d'une ville autonome, indépendante de tout Etat, en plein océan pacifique.

Pierre Manent, s'oppose radicalement à cette vision des choses, en européen continental il pense que ce sont les associations humaines et non la technologie qui font l'Histoire et le progrès et il considère l'Etat comme le garant des libertés publiques et le protecteur en chef de ceux qui n'ont pas les moyens de se défendre. L'utopie (ou la dystopie selon certains) transhumaniste libertarienne est loin de faire l'unanimité ! Elle possède même de nombreux détracteurs ; liberté, inégalité et immortalité pourrait être sa devise et beaucoup pointent le risque d'une société à plusieurs vitesses entre ceux qui pourront être augmentés et les autres. Une classe « améliorée » génétiquement, physiologiquement, émotionnellement et intellectuellement pourrait se trouver face à une multitude d'humains qui leurs seraient tous inférieurs de par leur normalité naturelle. Le philosophe **Luc Ferry** nuance et éclaire cette controverse, en nous montrant que le transhumanisme est parcouru d'intenses débats doctrinaires, divisé en deux camps, les « bio-conservateurs » (ceux qui ont la faveur de Luc Ferry), humanistes assez classiques qui prônent le perfectionnement de la nature humaine pour tous, et les « post-humanistes », qui pensent que l'on va réussir à créer un relativement petit groupe d'hommes cybernétiques, sorte d'hybrides entre l'être humain et la machine.

Maintenant, en termes de résultats, il y a loin de la coupe aux lèvres! Guérir un aveugle est une chose, augmenter la vision de façon à ce que l'on puisse voir aussi bien qu'un rapace en est une autre. Augmenter en termes de degrés est possible, changer de nature, pour le moment reste du domaine de la science-fiction. Pour le moment, et bien que les réalisations concrètes se limitent à des plantes phosphorescentes et à la congélation d'ovocytes pour les salariées d'Apple et de Facebook plus qu'à la création de cyborgs de type Terminator ou de réalités virtuelles du niveau de Matrix, de grands espoirs se portent sur le décodage du génome de tout à chacun (coût actuel 1000 dollars) et les traitements thérapeutiques préventifs qui pourraient s'en suivre. Critique, la revue **Foreign Policy** nous explique que le solutionnisme transhumaniste est à la fois mécaniste et simpliste. Pour parachever le tout la peur de dérives eugénistes sérieuses hante les consciences européennes encore traumatisées par le nazisme. **Luc Ferry** tient cependant à nous rassurer à ce sujet, l'eugénisme promu par le transhumanisme n'est ni étatique, ni discriminatoire, ni inégalitaire ; il repose au contraire sur la liberté individuelle, il se veut mélioratif pour tous. Le but avoué est de réparer et améliorer l'espèce humaine dans son entièreté et de passer de la logique de la loterie génétique hasardeuse qui distribue les qualités de façon parcimonieuse et inégalitaire à des choix thérapeutiques qui donneront leur chance à tous : « from chance, to choice ». Par ailleurs, il ne faut pas oublier qu'augmenter considérablement la durée de la vie pourrait déséquilibrer nos corps et nos cerveaux et générer de graves cancers, sans compter les troubles sociaux et démographiques qu'une telle longévité ne manquerait pas d'entraîner. Enfin, **Musk, Hawkings** et **Gates** nous mettent en garde contre l'émergence d'une intelligence artificielle forte et autonome qui, dans une optique darwinienne de survie, chercherait en premier lieu à nous éliminer.

Riche de promesses, le transhumanisme, l'est au moins autant de menaces. En voulant créer un paradis terrestre, les transhumanistes ne seraient-ils pas en train de se prendre pour Dieu lui-même ? La fin des temps transhumaniste sera-t-elle un nouvel Eden, une apocalypse conduisant à l'enfer ou une simple évolution des sciences et technologies qui n'aurait rien de si révolutionnaire? Nul ne peut le prédire à coup sûr.

Total mots : 1207